

La lettre municipale

Saint Michel de Chabrillanoux

Juin 2016 - N°85

Edito

Mairie:

mardi, jeudi, samedi de 9h00 à 12h00
tel: 04-75-66-24-84
mairie-stmic-chab@orange.fr

Camping:

tel: 06-38-89-10-13
ou 04-75-66-26-13

Bibliothèque:

jeudi de 16h30 à 18h00
samedi de 10h00 à 12h00
biblianous@gmail.com

Agence postale:

lundi de 9h30 à 11h30
mardi, mercredi, jeudi, vendredi
de 9h00 à 12h00
Fermé le samedi

Déchetterie:

St Sauveur:
mardi, mer, jeudi de 13h30 à 17h00
samedi de 9h00 à 12h00
(du 1/06 au 30/09 de 9h00 à 15h00)
Vernoux:
du lundi au samedi de 8h00 à 12h00

Le pays va mal... La loi travail qui ne passe pas, les injustices sociales, le terrorisme, les « politiques » tous pourris et corrompus, le chômage. Quand l'actualité nous assène son lot de mauvaises nouvelles, difficile d'avoir une vision optimiste de l'avenir.

Il en est de même dans nos communes: entre les baisses de dotations, la gestion serrée du budget, les normes de sécurité ou d'accessibilité imposées, les investissements pourtant incontournables, les tensions politiques dans les instances intercommunales et la masse de travail pour les simples élus que nous sommes, le quotidien n'est pas toujours rose et les lendemains ne semblent pas avoir envie de chanter. Le moral est alors parfois plus proche des pâquerettes que des nuages.

Alors quel bonheur quand un matin sur la route, au comptoir du bistrot ou lors d'une rencontre en mairie on nous fait savoir qu'on est content du travail effectué. Qu'il est agréable de rentrer chez soi sur une route remise en état, de travailler dans de belles salles de classes, que son enfant a été ravi de son séjour en classe de mer, qu'il est appréciable de pouvoir exprimer son avis grâce à des réunions publiques, que les fleurs plantées sont jolies. Et oui, il nous en faut peu pour être heureux! Ça nous regonfle le moral pour au moins toute la semaine!

C'est vrai que tout n'est pas parfait dans notre commune, qu'il est difficile d'agir partout et de répondre aux demandes de chacun, sachant en plus que les points de vue et intérêts des uns ne sont pas forcément ceux des autres. C'est vrai qu'on n'a pas réponse à tout, qu'on fait des erreurs, des oublis, qu'on manque de temps ou de moyens. C'est vrai que parfois on a envie de baisser les bras. Mais c'est grâce à vous, à vos paroles d'encouragements, à votre compréhension, à vos coups de main, aux moments d'échanges sereins et constructifs que la motivation revient, l'énergie et l'envie d'avancer avec!

Alors merci à vous, qui savez voir le verre à moitié plein plutôt que le verre à moitié vide, et qui continuez d'apprécier le simple quotidien dans notre commune rurale mais ô combien dynamique;

A vous tous, je vous souhaite un très bel été. Et n'oubliez pas de prendre du temps pour vous, c'est important et vous le méritez!

Estelle ALONZO

Dans ce numéro:

- * La fin des CDDRA
- * Point sur les subventions
- * Vie communale: l'école, les travaux, les infos...
- * Compte-rendu de la réunion publique sur le camping municipal

Intercommunalité

CAPCA : vers une fusion avec la Communauté de Communes du pays de Vernoux?



Pour rappel, le 11 septembre 2015, le Préfet de l'Ardèche a adressé aux communes une lettre circulaire sur le nouveau schéma départemental de coopération intercommunale. En effet, suite à l'adoption de la loi dite NOTRe du 7 août 2015 portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République, 9 communautés de communes en Ardèche sont obligatoirement appelées à fusionner. La communauté de communes du Pays de Vernoux est concernée par cette fusion dans la mesure où elle ne dépasse pas le seuil minimal de population pour la constitution d'un EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) à fiscalité propre, seuil désormais fixé à 15 000 habitants, sous réserve de dérogations limitatives qui peuvent fixer ce seuil à 5 000 habitants. Malgré cette dérogation, la communauté de communes du Pays de Vernoux et ses 3 200 habitants ne peut subsister seule. Le Préfet a donc proposé une fusion entre cette communauté de communes et la CAPCA.

Après un premier avis consultatif auprès des communes et

communautés de communes des périmètres concernés (communes de la CAPCA et du Pays de Vernoux) en fin d'année 2015, le Préfet a arrêté cette fusion. Et la majorité des communes et EPCI concernées avaient délibéré favorablement. Mais les choses ne se passent pas si simplement...

En effet, à nouveau à titre consultatif, les collectivités ont été appelées à se prononcer ce printemps sur l'arrêté concernant ce nouveau périmètre. La CAPCA a cette fois rejeté majoritairement cette fusion, ainsi que 4 des 7 communes de la Communauté de Communes du Pays de Vernoux. Toutes les communes de la CAPCA n'ont pas encore tout à fait délibéré. Désormais deux cas de figure se présentent: si la fusion proposée par le préfet recueille la majorité des communes, le préfet peut la valider. Si c'est le contraire, le dossier revient devant la commission départementale de coopération intercommunale (CDCI) qui donnera un avis. Mais au bout du compte, c'est le préfet qui prend la décision définitive...

SVOM: Raccordement du réseau d'eau potable pour la Ville et les Salhens



La première étape du renouvellement et renforcement du réseau en eau potable du Quartier Allarys, à savoir l'élargissement du chemin rural des Allarys à Conjols, entre la RD 2 et Conjols est réalisé sur 120ml. L'entreprise est maintenant sur le site du chantier des Allarys. Il a été demandé un marché complémentaire de travaux comprenant la desserte de Ranchon, Les Salhens, Tinland et Chalavon.

Ces travaux sont réalisés par l'entreprise Bouchardon et la Maîtrise d'œuvre est assurée par le Cabinet Merlin

Les travaux relatifs à l'opération : SIVOM de Vernoux- Commune de St Michel-de-Chabrillanoux, desserte du Quartier Les Issarts sont terminés, la Réception des travaux a eu lieu sur site le 26-05-2016.



La fin des CDDRA.....

Le Président du Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes, Laurent WAUQUIEZ, a averti les élus par courrier en date du 30 mars 2016 de son intention de supprimer les CDDRA (Contrat durable de développement Rhône Alpes) et donc les CLD (Conseil Local de Développement) de la région.

La démocratie participative a un coût financier. En supprimant les CDDRA et les dépenses de fonctionnement, M WAUQUIEZ met au grand jour le peu d'intérêt qu'il porte à la démocratie participative et à l'implication citoyenne.

Chaque année, c'était 100 M€ qui étaient confiés à l'appréciation des élus locaux et des conseils locaux de développement, 100 M€ qui venaient conforter plus de 500 M€ mobiliés « sur mesure » et intelligemment dans chacun des 43 Contrats de Rhône-Alpes.

Wauquiez a décidé d'ignorer ce contrat de proximité passé avec chaque Pays de la grande région depuis 1992. En supprimant les CDDRA sur l'autel de la « simplification » et de la « rupture », il menace plus de 400 postes d'agents développeurs mutualisés entre les communes et cofinancés par la Région !

Il y a plus de 1600 projets qui attendent une réponse de Laurent Wauquiez et sa majorité. Tous aussi utiles aux entreprises locales, tous aussi importants pour la vie quotidienne des habitants, pour le développement économique, le tourisme, la valorisation du patrimoine, la protection de l'environnement, l'animation culturelle, la promotion du territoire, ...

La solution choisie par L. Wauquiez c'est plus de 1000 porteurs de projets qui sont mis devant le fait accompli et perdent un peu plus confiance dans la parole des élus.

En annonçant de manière brutale la suppression des contrats de développement territorial, Laurent Wauquiez a aussi annoncé, incidemment, la mort ou l'affaiblissement d'un certain nombre de projets culturels disséminés aux quatre coins du territoire régional, notamment des festivals en milieu rural, qui émergeaient jusque-là sur ce dispositif

L'idée brillante de la nouvelle majorité est de signer un chèque en blanc à chaque communauté de communes (EPCI) de la région, pour permettre à celle-ci de financer les projets d'investissement de son choix : ronds-points, lavoirs, routes, etc. Le degré zéro de la réflexion. Tout le reste, qualifié de "dépenses de fonctionnement" et assimilé à tort par Laurent Wauquiez à des "dépenses de personnel", permettait entre autres de contribuer à la vie culturelle dans les territoires, grâce à des projets choisis par les élus locaux pour permettre un développement culturel équilibré dans les zones les plus reculées — rurales, périurbaines, montagnardes.

Cette décision, maquillée en coup de com', va générer des dégâts en cascade qu'il est encore difficile de mesurer : des suppressions d'emplois, un assèchement de la vie culturelle à l'échelle des bassins de vie, un appauvrissement du vivre-ensemble, une pression décuplée sur la politique culturelle de droit commun (qui, pas de chance, est elle aussi massacrée dans le budget 2016).

Parmi les victimes figurent aussi des festivals et des spectacles décentralisés en milieu rural, des résidences d'artistes, des pratiques artistiques avec les scolaires, certes moins visibles mais tout aussi vitales. Des projets par centaines. Des spectateurs par milliers.

La destruction de cette politique pour lui substituer un clientélisme "à la papa", transformant la Région en guichet et son président en seigneur féodal, est un non-sens qui sert tout sauf l'intérêt général.



Info : le chèque énergie

Un nouveau dispositif d'aide aux personnes en difficulté

Depuis mai 2016, les chèques énergie sont envoyés aux foyers en précarité énergétique. À terme, le dispositif remplacera les tarifs sociaux du gaz et de l'électricité. Ce sont d'abord quatre départements (Ardèche, Aveyron, Côtes d'Armor, Pas de Calais) qui ont été choisis pour effectuer une phase de test.

Combien? Les ménages les plus modestes recevront, en moyenne, 150 euros par an. Un couple avec deux enfants, qui déclare environ 10.000 euros par an, recevra la somme maximale, soit 227 euros. Et une personne seule déclarant environ 5.500 euros touchera, elle, 144 euros pour payer sa facture de gaz ou d'électricité.

Ce qui est nouveau, c'est que ce chèque pourra désormais être utilisé par ceux qui se chauffent au fioul ou au bois, et même pour le paiement de travaux de rénovation énergétique, comme le changement d'une chaudière défectueuse par exemple.

Aucune démarche à effectuer. Sur les quatre départements tests, 170.000 foyers vont recevoir leur chèque énergie dans les jours qui viennent. Et il n'y a aucune démarche à effectuer. Si son bilan est jugé concluant, le dispositif sera généralisé au 1er janvier 2018. Là, quatre millions de ménages seraient concernés.

Un point sur les subventions.

La plupart des investissements engagés par la municipalité sont source d'appel à subventions. Cependant, quelle que soit l'urgence des travaux à engager, elles ne sont parfois pas à la hauteur de nos attentes et la plupart du temps mettent du temps à nous être versées. Nous vous présentons un récapitulatif des subventions qui nous ont été accordées, ou qui le seront bientôt...

Subventions demandées et soldées

DETR 2014 pour les travaux de l'école

commencement des travaux en août 2014

Dépense HT engagée par la commune : 24 449.65 €

Subvention obtenue 40 % soit 9 779.86 €

Solde de la subvention perçue en mai 2016

DETR 2015 pour les travaux d'enrochement de Gapeyroux

Dépense HT engagée par la commune : 8 547.00 €

Subvention obtenue 20% soit 1 488.74 € versée en mars

Subventions demandées et non soldées à ce jour

• Dossier intempéries 2013 :

Part préfecture

Dépense HT engagée par la commune : 25 237.66 €

Subvention obtenue 25 % soit 6 309.41 €

Déjà perçu 5 063.16 € en Février 2015

Attente du solde de 1 246.00 € demandé en avril 2016

Part département

50% de la dépense engagée est **incluse dans le fond de solidarité** versé en décembre 2014. Signalons que le fond de solidarité est une aide annuelle du département versée aux communes et qu'il ne s'agit pas d'une subvention spécifique qui vient s'ajouter aux dotations de la commune.

• Dossier intempéries 2014 :

Part préfecture

Dépense HT engagée par la commune : 32 173.00 €

Subvention obtenue 20 % soit 6 434.60 €

Demande de versement faite en mai 2016 pour la totalité de la somme.

Part département :

Aide plafonnée à 9 600.00 € **incluse dans le fond de solidarité**

Déjà versé en 2015 : 6 720.00 €

Le solde de 2 880.00 € sera perçu sur le fond de solidarité 2016 au mois de décembre.

DETR 2016 pour les travaux de voirie à Issantouans

Enfin une bonne nouvelle : nous avons déposé un dossier de demande de subvention sur la base de 25 % et la notification de subvention est accordée à hauteur de 30 % de la dépense HT réelle.

Travaux commencés en mai 2016

Dépense prévue HT : 22 759.80 €

Subvention attendue : 6 827.94 € que nous toucherons fin 2017, dans les meilleurs délais.... Ou en 2018...

Myriam BAY. Secrétaire de mairie.

La DETR: La Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux a pour vocation de répondre aux besoins d'équipements des collectivités rurales. Elle vise à subventionner les opérations d'investissement ainsi que les projets dans le domaine économique, social, environnemental et touristique, ou favorisant le développement ou le maintien des services publics en milieu rural



Cadre de vie

De nouveaux aménagements pour la commune



Réfection de la chaussée et goudronnage de la route de Rove par les Goudronneurs Ardéchois.



Travaux d'aménagement de gestion de l'eau pluviale à Issantouans réalisés par l'entreprise de travaux publics Gérard Brun.



Depuis quelques mois, le nouveau site abritant les poubelles et autres conteneurs de déchets recyclables est opérationnel, après la pose de la palissade en bois. Remerciements à Pierre BARASCUD, de l'Atelier Bois qui a offert son travail.

De nouvelles habitudes semblent prises et l'endroit reste remarquablement propre.



Quant au site libéré près de l'église, embelli par le mur de pierre monté par Michel BRUN, employé communal, il offre quelques places de parking supplémentaires en attendant, peut-être, de nouveaux aménagements.

Le printemps est là, période propice au fleurissement. Ainsi de nouvelles fleurs ont été plantées dans les bacs du village, du camping et de la place de l'église.

Une petite équipe de jardiniers motivés se chargent de ces plantations. Si vous avez à donner un peu de votre temps, talent ou plants en tout genre, n'hésitez pas à les contacter pour les rejoindre, ils seront heureux de vous compter parmi eux.

Joëlle: 06-31-61-35-75

Marc: 06-44-00-02-14



La place de l'église a été agrandie jusqu'au mur du cimetière. Cet aménagement a été effectué par Michel BRUN et des membres de l'équipe municipale

L'actualité pêle-mêle de Saint Michel

Les 20 ans de a chaufferie communale : unique en France !



Déjà 20 ans depuis l'installation de la première chaufferie automatique fonctionnant au bois déchiqueté ! Pour fêter cet événement, une journée autour du bois a été organisée le 29 Avril, avec l'Assemblée générale de Fibois Ardèche-Drôme, l'anniversaire

de la dite chaudière et l'inauguration de la plateforme de transformation de plaquettes d'Apex Bois située à Peyremourier.

Plus de 150 professionnels, élus, voisins et amis se sont trouvés réunis pour cette occasion. Un rassemblement s'est tenu tout d'abord dans la cour de la Mairie, et nous avons pu entendre tour à tour Estelle Alonzo, Maire de St Michel, Jean-Louis Vidil (ancien maire), Philippe Gondry (gérant de la société Hargassner qui fabrique et installe ces chaudières) et Nicolas Palot (gérant d'Apex Bois).

La chaufferie de St Michel ? « Un choix à l'époque audacieux mais tout à fait judicieux », déclare Jean-Louis Vidil. La commune faisait aussi le pari de favoriser les énergies renouvelables, ce qui permettait qui plus est de valoriser des ressources locales qui demeuraient par ailleurs inexploitées.

Cette installation a permis à Jean-Daniel Perochon (qui était moteur dans ce projet de chaufferie) de démarrer une activité de production de plaquettes forestières.

Nous avons, sur vingt ans, consommé en bois l'équivalent de 154 tonnes de pétrole. Un bilan plus que positif, donc.

Et on ne s'arrêtera pas en si bon chemin, comme l'a montré l'inauguration de la plateforme Apex-Bois, à l'invitation de ses gérants, Nicolas Palot et Pauline Perochon.

Donnons la parole à Nicolas Palot : « Aujourd'hui notre société compte 4 personnes et un apprenti en filière forestière. Pour continuer à satisfaire une demande croissante, nous avons mis en place début 2016 un nouveau site de production et de stockage à Peyremourier ».

Local, écologique, économique, prestataire d'emplois, le bois a le vent en poupe, voilà ce que venait nous dire cette belle journée d'Avril.



L'Arcade devient Bistrot de Pays

Le 8 avril, en présence de la présidente de la CAPCA, Laëtitia SERRE, du vice président du SYMCA Thierry GIROT, de nombreux élus et habitants, Gérard VIAU a inauguré la labellisation « Bistrot de Pays » de son bar-restaurant l'Arcade.



La randonnée

La météo s'est montrée très favorable pour accompagner plus de 700 randonneurs sur les 3 parcours des Sentiers de la Chabriele dimanche 15 mai.

Le festival pour enfants

La douzième édition du Festival « Cabrioles » fut à nouveau un succès grâce à l'énergie des bénévoles et de l'équipe organisatrice de Passe Muraille et ce malgré les difficultés financières dues au désengagement du Conseil Régional. Un grand merci à tous ceux qui font qu'il puisse continuer d'exister !



Le belvédère devient Géosite

Depuis 2014, le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche fait partie du réseau mondial des Géoparks.

Ces territoires mettent en valeur leurs richesses géologiques et les font connaître aux habitants et aux touristes.

51 « Géosites » ont été identifiés et équipés de panneaux explicatifs. Le belvédère de St Michel au-dessus de la vallée de l'Eyrieux en fait partie.

On peut lire à partir de celui-ci l'histoire du creusement de la vallée et observer la roche locale, du gneiss ocellé, sur le miroir de faille que les travaux sur la route ont mis en évidence. Un point d'intérêt supplémentaire pour ce site très fréquenté.

Vous pouvez vous procurer la carte du Géopark dans les Offices de Tourisme et à la mairie. Plus d'info sur le site du P.N.R.



En suivant LOU PITI

Le sentier de LOU PITI a été créé en 1997 par les enfants de l'école de St Michel sous la conduite d'Agnès PASSEBOIS, Mick BOUCHET et de Rémi CAUSSE, instituteurs ;

Autour du Serre de PEYREMOURIER, il propose un parcours facile en suivant des tables d'interprétation sous la conduite du lutin LOU PITI, et offre des points de vue magnifiques sur la vallée de l'Eyrieux.

Ce sentier qui s'était peu à peu dégradé a été nettoyé par des bénévoles. Le balisage a été refait, un nouvel accès a été créé par la remise en service d'un chemin rural à la hauteur de l'entreprise APEX. Des possibilités de stationnement sont étudiées.

Venez découvrir en famille cette promenade qui s'inscrit dans le très beau réseau de chemins de randonnée de notre commune

Dernières nouvelles du pont de Vaneilles

Une convention sera signée le 02 Juillet 2016 entre la Commune, la Fondation du Patrimoine et le Foyer des Jeunes St Michel St Maurice. La commune autorise le F.J.E.P. à faire les travaux de débroussaillage et de réparation du pont.

Ces travaux seront réalisés en grande partie par un chantier participatif ouvert à tous, appuyé par l'entreprise DEJOURS. Nicolas PALOT et APEX BOIS ont aussi promis leur concours. Le financement sera assuré en quasi-totalité par une souscription publique ouverte par la Fondation du Patrimoine.

Vous pouvez aider ce projet en faisant un chèque au nom de la Fondation du Patrimoine, à remettre au F.J.E.P., en mairie. Le montant de votre don est défiscalisable à 66 % (voir le bon de souscription joint à cette lettre). Vous pouvez aussi proposer bénévolement votre travail et votre compétence.

Le débroussaillage est en cours, les travaux de maçonnerie commenceront au mois de Septembre.

Une deuxième tranche de travaux permettra la création d'un point de halte pour les randonneurs avec la remise en état de l'abri, de la béalière, des murets en pierre sèche et des terrasses.

Notons que les naturalistes de l'association BEED ont prévu un inventaire complet de la flore et de la faune sur ce site.

Prendre contact avec Jean Daniel BALAYN au 06-86-78-06-39 ou Jean Claude PIZETTE au 06-46-36-16-82.

Le tracteur communal a été vendu à l'entreprise APEX BOIS. C'est désormais cette entreprise qui est en charge du fauchage des routes sur St Michel.

Les activités périscolaires

Compte-rendu de la réunion publique du 17 mai 2016

Mardi 17 mai nous n'étions pas très nombreux à l'école pour débattre du fonctionnement des activités périscolaires pour l'année scolaire prochaine, mis à part les intervenants directement concernés, notre Maire et les élus de la commission école. Il faut croire que le fonctionnement actuel convient assez bien aux parents d'élèves. Rappelons que l'école se termine toutes les après-midi à 15h45. Un temps d'activités périscolaires facultatif et gratuit prend le relais jusqu'à 16h30, sauf le vendredi. Nous distinguerons pour l'année prochaine les activités encadrées par des intervenants extérieurs qui auront lieu le lundi et le jeudi des activités jeux du mardi prises en charge par Chantal Ambrus et son ou sa collègue (personnel communal). Seules les activités du lundi et du jeudi nécessiteront une inscription. C'est-à-dire que l'enfant s'engage à suivre l'activité jusqu'au bout et à en respecter les règles.

La plupart des intervenants de cette année souhaitent recon-

duire leurs activités pour l'année prochaine, à notre grande satisfaction. Ainsi nos enfants retrouveront le théâtre avec Fanfan, les activités autour des livres en bibliothèque avec Martine, les échecs avec Valérie, Joëlle et leur équipe et le yoga avec Delphine. Ils bénéficieront aussi d'activités nouvelles comme du tissage avec Chantal Miel.

Le programme est bouclé avant Noël mais pour 2017 il reste de la place pour tous ceux qui souhaiteraient faire profiter de leurs talents, de leur expérience ou de leur passion aux enfants de St Michel. Le défraiement des intervenants a été revu à la hausse (20€ la séance de ¾ d'heure), le matériel étant pris en charge par la Mairie. Nous sommes en demande d'activités de plein air ou d'activités sportives (surtout pour les beaux jours); avis aux amateurs ! Vous pouvez proposer une activité pour une période entre deux vacances scolaires seulement (6, 7 semaines). N'hésitez pas à nous contacter : Rémi Causse (06 75 96 62 87).

Une année scolaire bien remplie

L'année scolaire a débuté cette année avec 32 élèves inscrits à l'école de Saint Michel, répartis de la façon suivante : 16 élèves dans la classe des Petites sections jusqu'au CP, et 16 élèves dans la classe des CE1 au CM2.

L'activité scolaire a démarré par la participation des classes à la semaine du goût avec l'organisation d'un petit déjeu-

ner équilibré à l'école. De nombreux projets communs aux deux classes ont vu le jour; d'une part le gros projet de l'année à savoir une classe de découverte à la mer, au Pradet qui s'est déroulée du 25 au 29 avril. Nous en profitons pour remercier tous ceux et celles qui ont rendu possible ce voyage : les parents d'élèves et l'Amicale laïque, la mairie de St Michel, le Conseil général et bien sûr nos « chers accompagnateurs »: Chantal, Anne et Mick. La classe des petits s'est intéressée à la découverte du littoral tandis que la classe des grands s'est initiée à la pratique de la voile.

Les deux classes ont participé aux activités USEP : la découverte des 5 sens à Vernoux pour la classe des petits puis pour la classe des grands un tournoi de Handball au Pouzin ainsi qu'à la participation aux deux jours à vélo sur la voie douce.



Nous avons d'autre part continué pour toute l'école l'activité piscine à Vernoux, 5 séances ont été réalisées en fin d'année, financées conjointement par la municipalité, l'Amicale Laïque et le FJEP. Les enfants semblent très satisfaits de leur année, on le serait à moins !

Olivier Chabanal
Directeur de l'école





Vie culturelle

Bibliothèque municipale



Le 6 juin le bibliobus aura renouvelé
plus de 300 ouvrages de la bibliothèque.

Romans adultes, ados et enfants (d'amour, d'aventures, d'actualités brûlantes, policiers, français et étrangers...) documentaires (biographies, cuisine, jardinage, sciences, politique, psychologie...), BD adultes, ados et enfants, albums... Ils vous attendent sur les rayons et dans les bacs !

Prochaines causeries bouquins
les vendredis 7 octobre et 2 décembre 2016
Les causeries sont ouvertes à tous et toutes.
Tous les ouvrages que vous aimez y ont leur place :
BD, polars, romans, essais ...

N'hésitez pas à venir y communiquer vos plaisirs de lecteurs-trices!

Un moment lecture bébés et parents pour tout petits (0-3 ans).

Deux vendredis par mois.

Horaires : 9h30 – 10h15

Lectrices : Aude, Claire et Nathalie

Contact : biblianous@gmail.com

En juillet, Pol'Art, suspens à Chalencon

Sur le thème du polar, la fête du livre de Chalencon aura lieu le dimanche 24 juillet. Outre des ateliers « police scientifique » pour les jeunes, elle organisera une rencontre publique avec deux auteurs : Un jeune auteur qui a reçu plusieurs prix du polar avec ses nouvelles (dont une sort bientôt en court métrage) Raphaël Bishoff et une auteure confirmée dans la série noire, Laurence Biberfeld.

Début octobre, Festival Roman et Cinéma de Vernoux

Vous trouverez d'ores et déjà à la bibliothèque de St Michel, sur le tourniquet à l'entrée :

Room de Emma Donoghue

Mal de pierre de Milena Agus

Les bottes rouges de Franz Bartelt

La bibliothèque achètera dans les jours qui viennent les autres livres sélectionnés.

La chorale

« Gospel en Marcel »

Concert au Temple des Ollières sur Eyrieux

Mercredi 3 août - 20h30



"GOSPELLEMENT VÔTRE"

cinq chanteurs et un percussionniste

d'Aix en Provence

un lead, un chœur, des broderies, du rythme

En 1ère partie

GOSPEL EN MARCEL

Chœur de onze chanteurs amateurs
de la Vallée de l'Eyrieux

Du mercredi 5 au dimanche 9 octobre



La 3è édition du

RURAL GOSPEL FESTIVAL

Cette année à St Fortunat

- Ateliers découverte, percussions corporelles et chant, pour les scolaires (sept./oct.)
- Stage de percussion adulte, jeudi 6 oct. à 18h
- Stage de chant gospel (avec un nouvel intervenant), vendredi 7 et samedi 8 oct.
- 2 concerts, samedi 8 et dimanche 9, avec encore de nouveaux groupes

Le camping

Journée camping : le grand nettoyage de printemps.



Les 23 et 24 avril, une trentaine de bénévoles se sont retrouvés pour refaire une beauté printanière au camping avant d'attaquer la saison. Et voilà le résultat!

Un grand merci à tous, et des félicitations toutes particulières à Elisabeth CLEMENTZ qui a assuré un excellent repas.



Cet été, des animations ouvertes à tous.

Cette saison, de nouvelles activités seront proposées aux vacanciers du camping et aux habitants de la commune. Ainsi Maryline, coach sportif, animera des cours d'aquagym les lundis, de zumba les mercredis, et des zumba parties les vendredis. Les cours seront financés par la municipalité et il sera demandé 6€ de participation pour les zumba parties. Les soirées musicales avec repas du jeudi seront reconduites cette année, mais ce sera Gérard VIAU, du restaurant l'Arcade, qui proposera ses spécialités.

Voici le programme. Pensez à vous inscrire, il n'y aura pas de place pour tout le monde!

ACTIVITE	HORAIRES	DATES				
Aquagym	10h à 11h	25 juillet	1er août	8 août		15 août
Zumba (cours)	10h à 11h	27 juillet	3 août	10 août		17 août
Soirée repas	à partir de 19h	28 juillet Daube de Fin Gras	4 août barbecue	11 août Jambon au foin	15 août Soupe au pistou	18 août Bombine
Zumba partie	à partir de 15h	29 juillet	5 août	12 août		19 août

La parole aux habitants pour l'avenir du camping municipal

Le 1^{er} juin, environ 35 habitants se sont déplacés pour assister et participer à la réunion publique proposée par l'équipe municipale afin de réfléchir sur le devenir de notre camping.

Après un bref historique, Mme le Maire a fait un état des lieux, expliquant l'obligation d'une mise aux normes d'ici 3 ans, concernant l'électricité, l'assainissement, l'accessibilité aux personnes handicapées ainsi que la réfection des sanitaires du haut. Il a été demandé des devis pour ces travaux qui s'élèvent à environ 120 000 € (ces devis peuvent être modulables dans la mesure où la commune n'a pas encore fait d'appels d'offre). Seuls les travaux d'assainissement peuvent être en partie subventionnables. Cette mise aux normes n'exclut pas le fait qu'il faut également envisager la réfection de la piscine et de l'accueil ainsi que le renouvellement des Mobil home ou la construction d'autres types d'hébergement.

Anne-Laurence Moins a présenté le bilan financier 2015, il présente un bénéfice de 9 175€.



Madame le Maire a ensuite exposé les différentes solutions possibles :

- Le camping reste en gestion municipale tel qu'il est actuellement, ce qui entraîne de gros investissements financiers et humains (bénévolat des élus, recrutement de saisonniers chaque année...).
- Le camping reste en gestion municipale, mais nous remplaçons les Mobil home par des cabanes en bois avec sanitaires collectifs (pourquoi pas avec toilettes sèches) afin de créer un camping plus « vert ». Les investissements sont probablement moindres, mais les inconvénients de fonctionnement restent les mêmes que pour la première solution.
- Le camping est mis en gestion privée (moins de mise aux normes à charge de la commune), mais la Commune n'a plus de choix directs sur le fonctionnement. Il pourrait également être envisagé une gestion mi privée/mi communale, où la municipalité pourrait investir par exemple sur la piscine, en échange d'un accès à la population.
- La Commune vend le terrain en lots constructibles et garde l'espace piscine, jeux buvette en gestion communale.

Annie Dode a présenté une analyse financière. Malgré le fort endettement de la commune, il ressort de son analyse que celle-ci pourrait éventuellement supporter un nouvel emprunt d'investissement. Mais ce serait alors un choix de la municipalité de porter tous les investissements communaux sur le camping.

Il a été également mentionné le problème des responsabilités: piscine, buvette, certaines mises aux normes encore non effectuées, ainsi que le manque de temps, de disponibilité, et la lassitude des élus qui s'investissent dans la gestion actuelle.

Les habitants présents qui se sont exprimés ont trouvé que l'attitude de l'équipe municipale était bien pessimiste quant à un avenir en gestion municipale, tout en tenant compte du fait que la situation est difficile pour les actuels responsables. Ils pensent qu'il faut cependant garder le camping en gestion municipale avec l'aide de bénévoles et que les travaux peuvent se faire également avec l'aide de la population afin de baisser le coût des investissements. Ce type de solution génèreuse ne pouvait être proposée par les élus puisqu'elle repose sur un mouvement spontané des habitants de notre village.

Il faut envisager la suite de la réflexion en tenant compte des résultats de cette réunion, qui consistent en une volonté de garder le camping en gestion municipale soutenue par une proposition de s'investir davantage pour soulager l'équipe municipale. Comment gérer le quotidien? Les travaux à venir? Sous quelle forme (association...)? Bien des questions restent posées, on ne peut pas tout résoudre en une réunion mais cette soirée animée a ouvert quelques pistes.

A suivre, pour avancer ensemble plus concrètement.

Etat civil

Naissances:

Milann COULET AMBRUS
Fils de Damien COULET et Sonia AMBRUS

Jeanne ALEXANDROWITSCH le 26 janvier
Fille de Yoann ALEXANDROWITSCH et Caroline BESSON

Léon DESPAX le 17 février
Fils de Cédric DESPAX et Elsa DEJOURS

Parrainages républicains:

Auxane COULET AMBRUS le 18 juin

Milann COULET AMBRUS le 18 juin

Rémi TAULEIGNE le 18 juin

Le nouveau site internet de la commune est en cours de réalisation. Créé par le Syndicat des Inforoutes de l'Ardèche, il est maintenant entre les mains de l'équipe municipale et des secrétaires de mairie qui ont à charge la rédaction des textes et la mise en ligne des photos. Il devrait être opérationnel à la rentrée. Voici d'ores et déjà son adresse:

www.saint-michel-de-chabrilanoux.fr



3 juillet à 10h : réunion bénévoles
festival de la Chabriole

9 juillet : concentration Harley Davidson à l'Arcade

14 juillet à midi: apéro concert à l'Arcade

16 et 17 juillet : festival de la Chabriole et fête du village

21 août : fête des Retrouvailles

31 Août : 1ère rencontre U.N.R.P.A. (pour inscription et règlement voyage Moras en Valoires)

4 septembre: 6ème marathon de l'Ardèche sur la Dolce Via

11 Novembre : spectacle "Caporal Roubichoux" à Alliandre

29 Octobre : Rôtie de Châtaignes



Directeur de publication:
Estelle ALONZO

Maquette:
Estelle ALONZO

Rédaction:
Équipe municipale sauf
mentions contraires

Crédit photos:
Estelle ALONZO
Boris PETROFF
Christian PROST

Imprimé par nos soins

Distribution gratuite dans les boîtes aux lettres